



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réalisons
l'objectif de
2010

SCBD/ITS/DC/CI/57046

Le 12 janvier 2007

NOTIFICATION¹

**Objet: deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur
l'examen de l'application de la Convention**

du 9 au 13 juillet 2007, à l'UNESCO, à Paris, France

Madame / Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention aura lieu à Paris, en France, au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO, du 9 au 13 juillet 2007. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire pour cette réunion, tel qu'il a été endorsé par les membres du Bureau de la COP lorsqu'ils se sont réunis à Brasilia, au Brésil, le 5 décembre 2006. Tous les documents pertinents, y compris la note d'information pour les participants, seront mis à la disposition des personnes intéressées, sur le site web du Secrétariat à l'adresse suivante : <http://www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=WGRI-02>

La nomination des représentants désignés pour participer à cette réunion devra être soumise, le plus tôt possible mais **pas plus tard que le 15 juin 2007**, par le biais d'une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), soit par fax au numéro +1 514 288 6588, ou par courriel avec pièces jointes dûment scannées adressé à l'adresse suivante : secretariat@biodiv.org

Dépendant des montants de contributions reçues au fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires (BZ) destiné à faciliter la participation des Parties au processus de la Convention, le Secrétariat sera en mesure de financer la participation d'**un seul représentant** par pays en voie de développement, y compris les pays les plus pauvres, les petits états insulaires en voie de développement, les autres pays en voie de développement et les pays dont les économies sont en transition. Les pays parties à la Convention, qui peuvent prétendre à un financement de la part du Secrétariat, sont priés de faire parvenir la désignation de leur représentant, le plus tôt possible, **mais pas plus tard que le 1^{er} juin 2007**. En ce faisant, nous vous prions donc de bien vouloir fournir les noms et coordonnées complètes du représentant officiel de votre gouvernement qui sera

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la Convention



désigné pour recevoir une assistance financière de la part du Secrétariat pour participer à cette réunion.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghla
Secrétaire exécutif

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR
L'EXAMEN DE L'APPLICATION DE
LA CONVENTION

Deuxième réunion
Paris, 9-13 juillet 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation:
 - 2.1. Élection du Bureau,
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour,
 - 2.3. Organisation des travaux.

**II. EXAMEN APPROFONDI DE LA MISE EN
ŒUVRE DES OBJECTIFS 2 ET 3 DU PLAN
STRATEGIQUE**

3. État d'avancement et mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, disponibilité des ressources et identification des obstacles.
4. Activités prioritaires pour le renforcement des capacités, l'accès à la technologie, le transfert de technologie et la coopération technique.
5. Orientations pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.
6. Possibilités et projet de stratégie pour mobiliser les ressources nécessaires.
7. Mécanismes d'application de la Convention.
8. Contributions au processus de révision du Plan stratégique au-delà de 2010.

III. AUTRES QUESTIONS DE FOND

9. État d'avancement de l'établissement et de la présentation des rapports nationaux, et propositions sur le contenu et la présentation de la troisième édition du *Global Biodiversity Outlook* (perspectives mondiales en matière de diversité biologique).
10. Possibilités pour rationaliser les orientations données au Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
11. Fonctionnement de la Convention: questions résultant de la décision VIII/10.

IV. QUESTIONS FINALES

12. Autres questions.
13. Adoption du rapport.
14. Clôture de la réunion.